L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: Rue de Chartres, No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI MATIN, 15 MARS 1866. Entre les rues Bienville et Conti.

NOUVELLE-ORLEANS—JEUDI MATIN, 15 MARS.

Dans la Rade des arrivages et des départs, celle de quarantaines, exportations et consignations, et ce qui concerne le mouvement du port en général, voir la partie anglaise.

VENTES A L'ENCAN CE QUE JOUR.

Pour les détails et l'heure, voir aux annonces.

Par Hewitt, à la Bourse des Négociants et des Propriétaires, salon situé dans la Première Municipalité.

Par Hewitt & Spear, à la Bourse des Négociants et des Propriétaires—Un terrain de trente pieds des premier sur Bienville et Bâtard.

Par Genella & Boulanger, à la Bourse des Négociants et des Propriétaires—La charpenterie Minnesota, tel qu'il a stationné au retour de Brooklyn Wanderer, à Alger.

Par Hewitt & Spear, à la Bourse des Négociants et des Propriétaires—Une propriété dite en Chemin du Bayou, contenant sous le nom de propriété "Thierry". Plusieurs autres maisons situées dans la rue de Chartres, et dont nous en avons parlé.

Par J. A. Lemonnier, à la Bourse des Négociants et des Propriétaires—Un lot de terre dans le faubourg Franklin, Première District, rue d'Espagne—Une propriété de maisons dans la Première, rue Dauphine, entre Bienville et Conti, dans le faubourg Franklin, rue Bienville.

Par Genella & Coppens, à la salle de Vente Bonnin, à 11 heures—Les magnifiques poulets à deux pieds LILLIE.

Par J. C. Bisbin, à la salle d'enchères—Marchandises sèches, habillements et articles de fantaisie.

Par D. E. Murphy, à son magasin d'encan—Un lot de cordonnerie.

Aussi—Meubles et articles divers en Bas-fil de la rue de la Course, chez.

Par Montgomery & Bro., à son magasin salle d'encan—Quelques fortes de chaises et de bancasses, et un petit assortiment de meubles—Et aussi fourche de Lance, chevaux et mulets.

Par D. Roger & Co., à leur salle d'encan—Soies, mousselines de laine, etc., etc.—Aussi, chapeaux, noir et vert dans un style.

Par E. Bateman, au No 68 de la rue Gravier—Jambons, saindoux, volaille, farine de maïs, &c.

Par Vincent & Co, au No 56 de la rue de Chartres—Marchandises sèches diverses, chaises et ameublements.

Par Hoffman & Marks, au 56 de la rue de Chartres—Marchandises et chaussures diverses.

LE NOUVEAU MAIRE.

La nouvelle reconnaît élu de la Nouvelle-Orléans, M. John T. Monroe, a prêté par de rudes épreuves pour arriver à son poste élevé.

Il a eu, dans ce monde mouvementé des partis politiques, le mérite rare de conserver l'estime de presque tous ses adversaires, et de rester inébranlable dans la position qu'il avait cru de son devoir de prendre comme représentant de la Nouvelle-Orléans. Le courage civil et la fermeté de caractère sont deux qualités précieuses dans le premier magistrat d'une grande ville, et le peuple paraît le compter qu'elles ne feront pas défaut à M. Monroe.

Dégagé aujourd'hui de toute affiliation politique, de tout engagement de parti, de toute influence de coterie, le nouveau maire a une mission toute tracée, celle de se dévouer sans restriction, aux intérêts de la communauté qui vient de lui donner une marque de haute confiance.

La commercialisation inscrite dans la Constitution et adoptée par habitants de la Nouvelle-Orléans par M. Monroe, exprime d'excellentes intentions dans un langage simple, clair et précis. Nous prenons acte de ces déclarations avec la confiance que les faits ne les démentiront pas. Si le signataire de cette adresse avait réellement dans le vœu qu'il indique, il aurait compris que le concours cordial et sympathique de tous les bons citoyens et une ombre de toute la presse. A qui sait vouloir il est facile de faire le bien. Le nombre des maires qui ont laissé un nom marquant et ingrossé dans les annales municipales est très-petit. Il dépend de M. Monroe que son nom soit désormais cette liste. S'il ne fait pas taire toutes les idées, sacrifice d'un intérêt, faire des mécontents et même un ordre des intimités, qu'il n'hésite pas à le faire, car, comme il le dit lui-même, il aura, " à l'expiration de son fonctionnement, la conviction de savoir qu'il a rempli son devoir en obéissant aux lois et aux inspirations les plus élevées de sa conscience.

JOHN T. MONROE.

Le gén. FULLERTON—Nous lisons dans les journaux de l'Ouest que le brig. gén. Fullerton occupe maintenant la position de secrétaire particulier du gouverneur Johnson.

Le général Fullerton est l'assistant-commissaire du Bureau des affranchis, qui était venu en Louisiane préparer la voie au général Baird, le titulaire actuel. Pendant le court séjour qu'il fit ici, le gén. Fullerton obtint des autorités supérieures la restitution aux anciens propriétaires d'une immense quantité de bl emmagasinés ou abandonnés, détenus par le Bureau. Il emporta de nombreuses notes sur l'état de la Louisiane, et il paraîtrait qu'il occupe aujourd'hui auprès du président Johnson n'entend pas se départir de sa politique sage, conciliante et juste.

L'ÉTOILE DU SUD. — Le *Southern Star* a paru hier, avec une partie française ayant pour titre l'*Étoile du Sud*. Nous comptons nous occuper plus longuement de la partie française de l'*Étoile* qui semble à M. L. Placide Canonge, dérivain, le talent, dans la réputation de journaliste est, depuis longtemps, établie en Louisiane.

Dans son programme, notre confrère annonce qu'il soutiendra la politique du Président Johnson, et qu'il travaillera à la fusion des deux partis politiques. Nous comptons nous occuper plus longuement de ces questions, aussitôt que nous aurons reçu le premier numéro de l'*Étoile du Sud*. Nous souhaitons à l'*Étoile du Sud* une cordiale bienvenue, et nous espérons trouver dans la nouvelle feuille franco-américaine un auxiliaire puissant pour la défense de la langue française et des intérêts de la population créole.

MADAME JEFFERSON DAVIS. — Madame Jefferson Davis, l'intrépide compagne du prisonnier de la Forteresse Monroe, est depuis quelques jours dans notre ville. Elle est descendue à l'hôtel St-Charles, et elle compte en repartir demain pour Mobile, où elle va rejoindre sa famille. Madame Davis a fait le voyage de la Nouvelle-Orléans à Mobile à bord du steamer Natchez, commandé par M. Harrison, ancien secrétaire particulier de M. Davis.

THÉATRE DE L'OPÉRA. — Le spectacle de ce soir est composé de façon à attirer la foule. Le principal attrait consiste dans l'élément en trois actes, *Les Cloches de Corneville*, et d'une représentation brillante d'*Offenbach Tremblé-ci-Comte*.

CHEMIN DE FER DES OPELOUSAS.—Nous sommes autorisés à dire que la proposition de prêter à bail le chemin de fer des Opelousas et différentes autres n'a pas encore été faite aux directeurs de la compagnie représentée, comme il a été dit, à Paris, à Mobile, et aux environs.

Retour de Paris.—C'est le meilleur moyen qu'il connaisse été mis en usage. Il est dur de guérir. Il nécessite de cruels remèdes et un régime sévère, quelquefois même une diète absolue. Il est également bon pour la bronchite et la phthisie. Une dame de notre connaissance vient de guérir de ses deux maux en faisant usage de quelques bouteilles de Vin Mariani, une simple limonade pour l'eau. La plupart des Cafés de Paris ont aussi le meilleur bitter qu'on puisse employer.

Chez tous artistes, sortie des manufactures de *Jacob Fyfe* à New York, se vendent ici par *Jacob Fyfe* chez A. D. GRIMPF, au Mag. 62 et 64 rue Royale Vieille-Levée.

NOUVELLES DU RIO GRANDE.

Nous avons reçu une liasse de journaux de Matamores, allant du 27 février au 3 mars.

Le Manchon du 27 publie dans la partie officielle une décret impérial du 19 février, qu'abolit certains privilèges dont jouissaient les ports d'entrée, et qui décide que les droits de douane sur toutes les marchandises destinées à la consommation intérieure seront acquittés à l'arrivée de ces marchandises à Matamores, dans un parcs anglais, américain ou français, ou devront d'affecter par la nouvelle loi de Matamores.

Le service des diligences se fait régulièrement entre Matamores et Bagdad.

Nous lisons dans le *Ranchero* du 3 mars :

Le licenciement général des troupes mexicaines sur le Rio Grande a été commencé. Le bataillon de Matamores expédiement, dit-on, son exister de vivre approvisionnement, afin de son réunir dans la frontière. On a annoncé beaucoup d'adresses à Brownsville, sur ces entrefaites, que les nègres ne feraient des leurs avant que les n'eussent reçu leurs terres pour lesquelles ils avaient été libérés. Le général Sotty doit partir d'une façon prochaine le commandement de la frontière.

Dans une soirée le 3 mars la Ranchero annonce qu'il n'est parlé à Brownsville une organisation ayant pour objet le pillage de Matamores, et que les soldats mexicains devaient faire partie de l'expédition. Il ajoute que toutes les précautions sont prises pour les recevoir. Le même journal dit que Cortina, Negrete et autres sont à quelques lieues de Matamores, occupés à recruter tout ce qui peut une nouvelle entreprise.

FRANCE.

Réponse de l'Empereur à M. Baroche, président du Corps Législatif.

Projet d'Adresse du Corps Législatif.

Voici, d'après le *Moniteur*, la réponse de l'Empereur à l'Adresse du Sénat :

« L'Adresse du Sénat est l'écho fidèle des sentiments de mon cœur. Je vous remercie de ce que vous m'avez dit en mon nom personnel et de ce que vous avez exprimé de dévouement à ma dynastie.

« Vous savez, messieurs, le but de mes efforts : développement rationnel et progressif de nos institutions, l'amélioration du sort de plus grand nombre, la sécurité intérieure, la dignité et l'honneur national. Ces résultats ne sont que la force.

« Le monde moral, comme le monde physique, obéit à des lois générales qu'on ne peut méconnaître sans danger. Ce n'est pas en vain qu'éclatent journellement les bons fruits d'un gouvernement qui repose sur le principe de la souveraineté nationale, qui a pour base la religion, la morale, la justice, la liberté civile et politique, qui a pour but le développement de la prospérité publique, et pour moyen l'action régulière de tous les pouvoirs de l'État.

« Ces principes, messieurs, ne sont pas nouveaux pour vous. Ils sont ceux de votre vie entière. Ils sont ceux de la France. Ils sont ceux de la majorité de la nation, qui, depuis quinze ans, a librement accepté mon gouvernement.

« Ce qui est nouveau, c'est la manière dont ces principes sont appliqués. Ce qui est nouveau, c'est la force que donne à mon pouvoir la confiance illimitée du peuple. Ce qui est nouveau, c'est la facilité avec laquelle, sans secousse, sans violence, sans agitation, nous avons pu, par des mesures successives, mais graduelles, arriver à la liberté.

« Ce qui est nouveau, c'est la puissance que donne à mon gouvernement la certitude que, dans toutes les circonstances importantes, il a pour lui la majorité du pays.

« Ce qui est nouveau, c'est la force morale